



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



NUMÉRO E-E115347

VALABLE JUSQU'AU 27/10/2024

ÉDITÉ LE 23/12/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/06/2014
Forme juridique : EIRL
Capital : DEPUIS LE 02/03/2023
0

Raison sociale : ECO SANITHERM

CERISIER NICOLAS
LA TEILLAIS
35440 DINGE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RENNES

Téléphone :
Portable : 07 82 46 06 03

Siret : 802 272 310 00011

Site Internet :
E-mail : cerisier.est@gmail.com

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 71421985.85

Responsabilité légale :
CERISIER NICOLAS CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 052104290105

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 052104290105

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité | * Date d'attribution |
|------|---|----------------------|
| 5211 | Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE | 11/12/2020 |
| 5231 | Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 27/10/2023 |
| 5311 | Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE | 28/10/2020 |

Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories | Date d'attribution |
|--|--------------------|
| o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz | 01/01/2021 |
| o Pompe à chaleur : chauffage | 17/12/2021 |
| o Chauffe-Eau Thermodynamique | 05/05/2023 |
| o Radiateurs électriques, dont régulation. | 01/01/2021 |
| o Ventilation mécanique | 01/01/2021 |

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE RENNES
PARC MONIER - IMMEUBLE CASSIOPEE
167 RUE DE LORIENT
35000 RENNES

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.